



GROUPE M FONGICIDE

Fongicide DACONIL[®] Ultrex

USAGE COMMERCIAL

Fongicide granulaire dispersable dans l'eau.
Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales.

GARANTIE

Chlorothalonil (tétrachloroisophthalonitrile)..... 82,5 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT



POISON

DANGER : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

Voir le côté de l'emballage pour plus de détails sur les précautions à prendre.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **28354**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **2,27, 4,54, 25, 544,32 kg**

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, amener la personne incommodée à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, préférablement le bouche-à-bouche si cela est possible.

En cas de contact avec les yeux, tenir les paupières écartées et rincer soigneusement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact au bout de 5 minutes, puis continuer à rincer les yeux. Consulter un centre antipoison ou un médecin pour obtenir un avis sur le traitement à administrer.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter un centre antipoison ou un médecin pour obtenir un avis sur le traitement à administrer.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER : IRRITE LA PEAU ET LES YEUX.

Mortel si inhalé. NE PAS inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation, les poussières, la fumée, les émanations, les vapeurs, etc. Irritant sévère pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Laver les surfaces exposées de la peau avec de l'eau tiède savonneuse après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires caractérisés par un rougissement des yeux, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder au frais. Protéger de la chaleur excessive. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues, un long pantalon, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection étanches et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. En outre, les préposés au mélange et au chargement doivent porter un masque anti-poussières.

Dans les serres

Le personnel sur place et les préposés au mélange, au chargement et à l'application du produit ainsi qu'au nettoyage et à l'entretien de l'équipement doivent porter un imperméable résistant aux produits chimiques par dessus une chemise à manches longues, un long pantalon, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection étanches et des gants résistant aux produits chimiques de même qu'un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE et préfiltre approuvé pour les pesticides OU un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, telles que des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et estuariens. Les eaux de ruissellement en provenance des surfaces traitées peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques avoisinants. NE PAS appliquer directement sur l'eau.

Éviter toute contamination des lacs, des ruisseaux et des étangs. NE PAS contaminer les eaux en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets. NE PAS appliquer aux endroits où il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du brouillard de pulvérisation.

Ne pas entrer ni laisser d'autres personnes entrer dans la zone traitée pendant le délai de sécurité à respecter après le traitement (48 heures).

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DU SAC

1. Bien vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Rendre le sac vide inutilisable.
3. Éliminer le sac conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

® DACONIL est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.



GROUPE **M** FONGICIDE

Fongicide DACONIL® Ultrex

USAGE COMMERCIAL

Fongicide granulaire dispersable dans l'eau.
Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales.

GARANTIE

Chlorothalonil (tétrachloroisophthalonitrile)..... 82,5 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT



POISON

DANGER : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

Voir le côté de l'emballage pour plus de détails sur les précautions à prendre.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **28354**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, amener la personne incommodée à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, préférablement le bouche-à-bouche si cela est possible.

En cas de contact avec les yeux, tenir les paupières écartées et rincer soigneusement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact au bout de 5 minutes, puis continuer à rincer les yeux. Consulter un centre antipoison ou un médecin pour obtenir un avis sur le traitement à administrer.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter un centre antipoison ou un médecin pour obtenir un avis sur le traitement à administrer.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER : IRRITE LA PEAU ET LES YEUX.

Mortel si inhalé. NE PAS inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation, les poussières, la fumée, les émanations, les vapeurs, etc. Irritant sévère pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Laver les surfaces exposées de la peau avec de l'eau tiède savonneuse après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires caractérisés par un rougissement des yeux, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder au frais. Protéger de la chaleur excessive. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues, un long pantalon, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection étanches et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. En outre, les préposés au mélange et au chargement doivent porter un masque anti-poussières.

Dans les serres

Le personnel sur place et les préposés au mélange, au chargement et à l'application du produit ainsi qu'au nettoyage et à l'entretien de l'équipement doivent porter un imperméable résistant aux produits chimiques par dessus une chemise à manches longues, un long pantalon, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection étanches et des gants résistant aux produits chimiques de même qu'un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE et préfiltre approuvé pour les pesticides OU un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, telles que des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et estuariens. Les eaux de ruissellement en provenance des surfaces traitées peuvent être dangereuses pour les organismes aquatiques avoisinants. NE PAS appliquer directement sur l'eau.

Éviter toute contamination des lacs, des ruisseaux et des étangs. NE PAS contaminer les eaux en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets. NE PAS appliquer aux endroits où il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du brouillard de pulvérisation.

Ne pas entrer ni laisser d'autres personnes entrer dans la zone traitée pendant le délai de sécurité à respecter après le traitement (48 heures).

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DU SAC

1. Bien vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Rendre le sac vide inutilisable.
3. Éliminer le sac conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

FONGICIDE À LARGE SPECTRE POUR LES VERTS, LES TERTRES DE DÉPART ET LES ALLÉES DES TERRAIN DE GOLF, LES GAZONS ORNEMENTAUX ET LES PLANTES ORNEMENTALES. Lire attentivement l'étiquette en entier et se conformer strictement au mode d'emploi.

Le fongicide DACONIL® Ultrex est une formulation à utiliser sur les verts, les tertres de départ et les allées des terrains de golf, les gazons ornementaux ainsi que les herbes, les arbustes et les arbres ornementaux. Ce produit est très efficace pour la suppression d'un grand nombre de maladies qui attaquent le gazon et les plantes ornementales quand on l'utilise conformément aux instructions données sur cette étiquette. Couvrir parfaitement et uniformément les surfaces des plantes pour obtenir une bonne suppression des maladies.

Le fongicide DACONIL Ultrex est recommandé pour les programmes compatibles avec les principes de la lutte intégrée qui incluent l'utilisation de variétés de cultures résistant aux maladies ainsi que le recours à des pratiques culturales, au dépistage des ravageurs et aux réseaux de prévisions des maladies pour réduire la surutilisation des pesticides.

Directives de mélange

Pulvériser le fongicide DACONIL Ultrex en employant suffisamment d'eau pour bien couvrir les surfaces des plantes. Selon la culture et le stade de croissance des plantes, le volume d'arrosage à utiliser peut varier de 200 à 4000 litres à l'hectare pour la pulvérisation diluée, et de 50 à 100 litres à l'hectare pour la pulvérisation concentrée. Utiliser les volumes de pulvérisation les plus élevés lorsque le feuillage est dense et qu'il est plus difficile de bien couvrir les plantes. Pour une application typique sur un terrain de golf, le volume de solution de pulvérisation à utiliser varie de 400 à 2000 litres à l'hectare.

Verser la quantité requise de fongicide DACONIL Ultrex dans la cuve du pulvérisateur tout en la remplissant d'eau. Garder l'agitateur en marche pendant le remplissage de la cuve et la

pulvérisation.

NE PAS mélanger le fongicide DACONIL Ultrex dans la cuve du pulvérisateur avec des pesticides, des agents tensio-actifs ou des engrais, sauf si un usage antérieur s'est révélé physiquement compatible, efficace et sans danger dans les conditions d'utilisation prévues.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

MODE D'EMPLOI

Dans les gazonnières, le gazon en plaques traité au chlorthalonil avant la récolte doit être coupé, roulé et récolté mécaniquement.

Il est interdit d'utiliser ce produit autour des résidences et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Ce produit ne peut être utilisé par les particuliers ni par tout autre utilisateur non certifié.

Ne pas appliquer ce produit de telle manière qu'il puisse entrer en contact avec les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux de compagnie, que ce soit directement ou par la dérive de la solution pulvérisée. Seuls les applicateurs dûment protégés doivent se trouver sur les lieux pendant l'application.

Gazon : NE PAS tondre ni arroser le gazon après le traitement jusqu'à ce que les résidus de la pulvérisation soient bien secs; le fongicide DACONIL Ultrex doit toujours être employé de concert avec de bonnes pratiques d'entretien du gazon.

Tertres de départ, verts et allées des terrains de golf et gazons ornementaux

Appliquer le fongicide DACONIL Ultrex dans une quantité d'eau suffisante pour assurer une couverture complète. Voir le tableau ci-après pour connaître les doses de produit et les intervalles de traitement. Appliquer le fongicide DACONIL Ultrex lorsque les conditions favorisent le développement des maladies et répéter les traitements tant que ces conditions persisteront. Lorsque l'infestation est grave, utiliser les doses curatives à des intervalles de 7 jours.

Culture	Maladie	Intervalle entre les traitements	Dose : en grammes de produit par 100 mètres ² .	
			Préventive	Curative
Allées	Brûlure en plaques	7 - 14 jours	29 - 58	-
Terrains de golf (tertres et verts), gazon ornemental	Brûlure en plaques	7 - 14 jours	58 - 115	115 - 212
Terrains de golf (tertres, verts et allées), gazon ornemental	Tache foliaire et brûlure helminthosporiennes	7 - 14 jours	58 - 115	115 - 212
	Plaque brune	7 - 14 jours	58 - 115	115 - 212
	Anthracnose	7 - 10 jours	103 - 115	Non recommandé
	Moisissure des neiges grise (<i>Typhula incarnata</i>) et moisissure des neiges rose (<i>Microdochium nivale</i>)	-	145 - 303	Non recommandé

Mélanges en cuve

Le fongicide DACONIL Ultrex **ne** peut être mélangé en cuve **qu'avec** l'un des produits d'association suivants : fongicide Banner[®] MAXX ou régulateur de croissance pour gazon Primo[®] MAXX. Lire toutes les étiquettes et se conformer aux mesures de précaution et aux modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles d'application) et autres restrictions.

1. Toujours vérifier la compatibilité de l'association avec Primo MAXX, Banner MAXX en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles de fongicide DACONIL Ultrex et d'eau avant de procéder au mélange dans la cuve du pulvérisateur.
2. Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, pendant le remplissage et l'application afin que la solution de pulvérisation reste en suspension
3. Remplir la cuve au moins à moitié d'eau propre.
4. Verser le fongicide DACONIL Ultrex en premier, puis le fongicide Banner MAXX ou Primo MAXX. Ne pas laisser les mélanges reposer dans la cuve du pulvérisateur sans agitation pendant de longues périodes. Mélanger et appliquer le même jour.

Suppression de la brûlure en plaques : Appliquer le fongicide DACONIL Ultrex à raison de 115 g/100 m² en association avec le fongicide Banner MAXX, à raison de 30 mL/100 m².

PLANTES ORNEMENTALES ET CONIFÈRES

Appliquer le fongicide DACONIL Ultrex à raison de 1,5 kg aux 1000 litres d'eau, à moins d'indications contraires dans les tableaux ci-après. Pour les plantes ornementales, appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas dépasser 2000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les traitements de la façon indiquée pour chaque espèce et chaque maladie mentionnée, et répéter à des intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce que les conditions cessent d'être favorables au développement des maladies. Lorsque les conditions favorisent fortement les maladies, d'habitude par temps nuageux ou pluvieux, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court entre les traitements.

Le fongicide DACONIL Ultrex peut être utilisé dans les serres. NE PAS utiliser de brumisateur ou de l'équipement de pulvérisation haute pression pour appliquer le fongicide DACONIL Ultrex dans les serres. L'utilisation du fongicide DACONIL Ultrex est recommandée pour supprimer les maladies qui attaquent les plantes ornementales et les conifères énumérés dans les tableaux ci-après. L'utilisation du fongicide DACONIL Ultrex n'est pas recommandée sur les espèces qui ne sont pas indiquées.

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
ARBRES ET ARBUSTES À FEUILLES LARGES		
Amandier de Chine, cognassier, cerisier noir des sables	Pourriture brune des fleurs et des branches	Début de la floraison
Aubépine	Rouille, entomosporiose	Avant la floraison
Azalée*	Dépérissement phytophthoréen	Sortie des nouvelles feuilles
Buisson ardent	Tavelure	Éclosion des bourgeons au printemps
Chêne (groupe rouge seulement)	Cloque des feuilles, tache des feuilles, anthracnose	Gonflement des bourgeons en dormance
Cornouiller	Tache septorienne	Début de la floraison
Frêne	Tache des feuilles (cercosporiose, cercosporidiose et cylindrosporiose)	Éclosion des bourgeons au printemps
Fusain	Anthracnose	Éclosion des bourgeons au printemps
Houx	Brûlure rhizoctone des palmures	Temps chaud et humide
Kalmie à larges feuilles	Tache cercosporéenne des feuilles	Éclosion des bourgeons au printemps
Laurier-cerise	Tache cercosporéenne des feuilles	Chute des pétales
Mahonia	Rouille	Éclosion des bourgeons au printemps
Marronnier d'Inde et à fleurs rouges	Brûlure des feuilles, anthracnose	Éclosion des bourgeons au printemps
Peuplier	Tache marssoninéenne des feuilles	Éclosion des bourgeons au printemps
Photinia	Tache des feuilles (entomosporiose)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pieris (Andromeda)	Dépérissement phytophthoréen	Sortie des nouvelles feuilles
Platane	Anthracnose	Éclosion des bourgeons au printemps
Pometier	Tavelure, rouille, tache des Feuilles (<i>Sphaeropsis</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Rhododendron*	Maladie de la tache de la fleur (<i>Ovulinia azaleae</i>)	Début de la floraison
Troène	Tache des feuilles (cercosporiose)	Humidité prolongée
Viorne	Blanc	Milieu de l'été

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
BULBES ET PLANTES À FLEURS		
Chrysanthème	Brûlure mycosphaerelléenne, brûlure septorienne, moisissure grise des fleurs (<i>Botrytis</i>)	Transplantation des boutures Avant la floraison
Géranium	Moisissure grise, rouille	Temps frais et humide
Glaïeul	Curvulariose, pourriture grise (feuilles/fleurs)	Début du bouturage
Hydrangée* (feuillage seulement)	Tache des feuilles (cercosporéenne, septorienne), rouille	Début du bouturage
Iris	Moisissure grise, tache hétérosporienne	Temps frais et humide
Lis	Moisissure grise	Avant la floraison
Œillet	Tache alternarienne, moisissure grise	Transplantation des boutures; temps frais et humide
Pétunia*	Mildiou (phase foliaire), moisissure grise	Avant la floraison
Rose trémière	Rouille	Début du stade des plantules
Rosier (utiliser 1,1 kg pour 1000 L)	Tache noire, moisissure grise	Éclosion des boutons au printemps
Statice	Anthraxose, tache des feuilles (cercosporéenne, alternarienne), moisissure grise	Éclosion des boutons au printemps
Zinnia	Blanc	Premiers signes de maladie
* On a remarqué une décoloration des fleurs sur certaines variétés quand les traitements sont effectués durant la floraison.		

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
PLANTES À FEUILLAGE		
Dragonnier (<i>Dracaena</i>)	Tache fusarienne	Avant la transplantation
Fougère à feuilles de cuir	Ascochytose, tache des feuilles (cercosporéenne, cylindrocladienne), brûlure rhizoctone	Éclosion des bourgeons au printemps
Pachysandra (utiliser 3 kg pour 1000 L)	Brûlure des feuilles (<i>Volutella</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Palmier de salon (<i>Chamaedorea</i>)	Tache helminthosporienne (<i>Bipolaris</i>)	Temps frais et humide
Philodendron	Brûlure phytophthoréenne, tache dactylarienne	Conditions humides
Maranta	Tache helminthosporienne	Début du bouturage
Rhoeo (thoeo bicolore)	Tache foliaire (dactylariose)	Début du bouturage
Syngonium	Tache céphalosporienne	Temps chaud et humide

CONIFÈRES

Maladies supprimées	Dose de fongicide DACONIL Ultrex /Hectare	Directives d'application
Chancre scléroderrien (pins), rouge (suisse, <i>Rhabdocline</i>) (Douglas taxifolié)	1,45 - 2,9 kg	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Faire la première application au printemps lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 5 cm de longueur. Poursuivre les traitements à des intervalles de 3 à 4 semaines jusqu'à ce que cessent les conditions favorisant le développement des maladies. Dans les planches de pépinières, appliquer la plus forte dose recommandée à des intervalles de 3 semaines.
Brûlure des pousses	2,9 - 3,6 kg	
Rouge (<i>Rhizosphaera</i>) (épinettes), brûlure des aiguilles (pins)	5,75 kg	
Rouge (<i>Lophodermium</i>)	1,45 - 2,9 kg	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les applications entre la mi-juillet et le début d'août, avant le déclenchement de l'infection. Poursuivre les traitements à des intervalles de 3 à 4 semaines, jusqu'à ce que les conditions cessent de favoriser le développement des maladies. Dans les planches de pépinières, appliquer 2,9 kg/ha à des intervalles de 3 semaines.
Moisissure grise des jeunes plants, brûlure phoméenne des rameaux	1,45 - 2,9 kg	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les applications dans les planches de pépinières lorsque les jeunes plants mesurent 10 cm de hauteur et que le temps frais et humide favorise le développement des maladies. Poursuivre les traitements à des intervalles de 7 à 14 jours, aussi longtemps que persistent les conditions favorables aux maladies.

Les traitements effectués pendant la floraison peuvent endommager les fleurs et/ou les fruits.

Recommandations pour la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide DACONIL Ultrex, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide DACONIL Ultrex et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide DACONIL Ultrex ou d'autres fongicides du

groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Éviter d'appliquer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs du fongicide DACONIL Ultrex, tels que précisés dans le présent document, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et faisant place à des méthodes de lutte culturale ou biologique ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de la compagnie au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à www.syngenta.ca.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))